

Une mosaïque d'installation possible en ovin viande en Auvergne-Rhône-Alpes

Des trajectoires illustratives d'installation
pour assurer le renouvellement des générations
et maintenir une filière régionale dynamique

Le renouvellement des générations en Auvergne-Rhône-Alpes est un enjeu important pour le maintien de la filière ovine et la préservation de la diversité de l'agriculture régionale.

En 10 ans, le nombre d'exploitations avec plus de 50 brebis est passé de 3 488 à 2 709 détenteurs d'ovins (soit -22% d'éleveurs et -18% de brebis). Cette diminution s'explique par l'arrêt de la production ovine dans les exploitations mixtes et par l'absence de successeurs aux cédants. Si cette tendance régionale suit la même au niveau national, pour autant il faut s'y intéresser pour infléchir cette orientation.





L'installation d'éleveurs et le développement de nouveaux ateliers sont possibles, soutenus et encouragés. Réussir son installation, c'est avant tout se poser les bonnes questions, acquérir les compétences manquantes, construire son projet, vérifier sa faisabilité et le financer.

ZOOM SUR 3 CAS

Dans le cadre du plan de filière régional ovin (2018-2021), 12 éleveurs avec un atelier ovin viande, aux profils divers et installés dans les 10 dernières années, ont été enquêtés. Ils ont été choisis pour explorer la diversité des formes d'installations. Parmi ceux-ci, 3 trajectoires ont été approfondies pour mettre en avant les facteurs clés favorisant leurs réussites. Elles illustrent 3 situations contrastées qui semblent favorables à la reprise ou création d'exploitation.

Le maintien de ces exploitations va dans le sens d'un maillage territorial fort assurant une dynamique régionale de filière.

1 850

projets d'installations sont réalisés en moyenne sur la région par an dont 80 avec un atelier ovin viande.

50%

des éleveurs ovins de la région ont plus de 50 ans.

UN SEUL MÉTIER, UNE DIVERSITÉ D'INSTALLATIONS POSSIBLES

LA DIVERSITÉ DES INSTALLATIONS EN OVIN VIANDE REPOSE SUR PLUSIEURS CRITÈRES :

- nature de l'installation (création-reprise)
- type de cadre (familial ou non)
- structure (pluriactif, individuel ou collectif)
- combinaison de productions (spécialisée ou diversifiée).

Ces formes d'installations sont le fruit du parcours de l'éleveur : « un attachement à un territoire », « des expériences à l'étranger », « un passé de salarié »... Dans tous les cas, il existe toujours un lien entre projet de vie et projet professionnel. Les orientations prises conditionnent le projet de production de manière plus ou moins structurante.

CADRE DE LA REPRÉSENTATION DES INSTALLATIONS DES ÉLEVEURS ENQUÊTÉS

Type d'installations

Reprise

Création

Cadre

Familial

Hors cadre familial

Structure

Pluriactif

Individuelle

Collective

Production

Spécialisée

Diversifiée

Cas 1

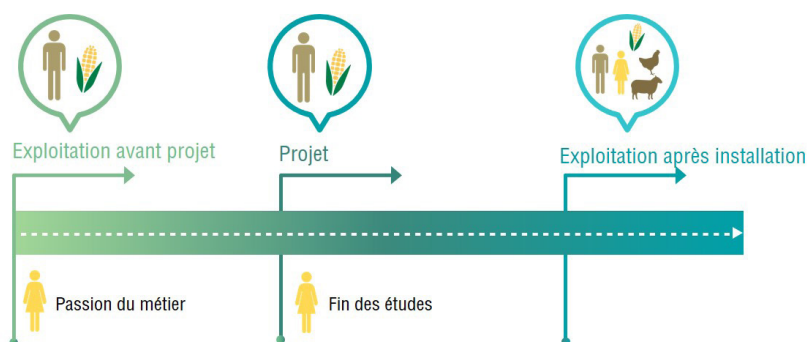
CRÉER UN ATELIER POUR FAIRE UNE PLACE À UN NOUVEL ASSOCIÉ

Une installation sans agrandissement au sein d'une association familiale



L'EXPLOITATION :

- 2 chefs d'exploitation
- 140 ha
- Atelier cultures : 71 ha
- Atelier ovins viande : 240 brebis
- Atelier volailles : 4 poulaillers de 400 m²



OBJECTIF :

Travailler sur l'exploitation familiale en développant deux ateliers

D'où je pars ?

- Un domaine céréalier en place depuis 3 générations
- Une association avec son père

Où je vais ?

- L'envie de développer ses propres ateliers d'élevage sans agrandir l'exploitation

Comment j'y parviens ?

- Aménagement d'un bâtiment existant en bergerie
- Valorisation des terres à moindre potentiel agronomique par les ovins
- Construction de 4 poulaillers pour compléter le revenu

FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE

UN NOUVEL ASSOCIÉ LÉGITIME ET INTÉGRÉ DANS LES DÉCISIONS

À l'installation du jeune, les tâches et responsabilités ont été partagées. Les décisions stratégiques sont prises en commun après concertations.

UN TRANSFERT DE COMPÉTENCES ENTRE GÉNÉRATIONS

Après l'installation, le jeune associé a bénéficié de l'expérience et du savoir-faire paternel.

CHOIX DE L'OPTIMISATION PLUTÔT QUE CELUI DE L'AGRANDISSEMENT

Le porteur de projet a fait le choix de miser sur la création de deux nouveaux ateliers pour optimiser le système actuel.

Cas 2

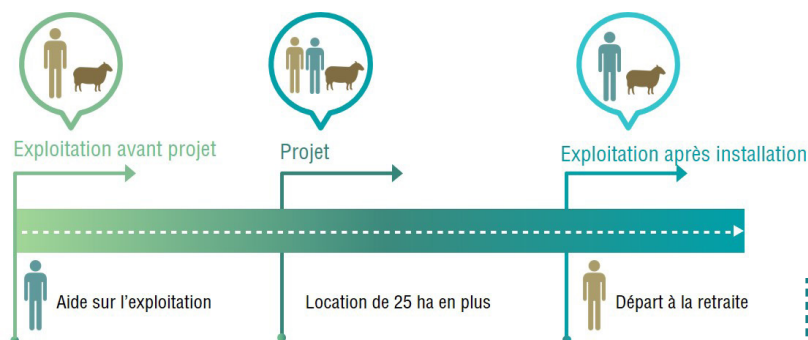
S'INSTALLER PROGRESSIVEMENT POUR UNE TRANSMISSION FAMILIALE SEREINE

Un projet construit par anticipation sous forme individuelle



L'EXPLOITATION :

- 1 chef d'exploitation
- 84 ha
- Atelier ovins viande : 400 brebis mères
- Atelier bovins viande : 5 vaches allaitantes



OBJECTIF :

Volonté de reprendre l'exploitation paternelle

D'où je pars ?

- Un jeune impliqué depuis toujours, passionné par l'élevage
- Le salariat, une phase de transition, en attente d'opportunité de reprise, conjugué à une implication forte sur l'exploitation
- Des parents jeunes pour qui la transmission n'était pas encore d'actualité à la fin des études de leur fils

Où je vais ?

- Vers une augmentation de troupe

Comment j'y parviens ?

- Auto construction d'une bergerie
- Location anticipée de surfaces

FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE

ANTICIPER LA TRANSMISSION POUR FACILITER L'INSTALLATION

L'installation du jeune a été anticipée par la location de 25 ha pour conforter son projet alors que les parents sont à 10 ans de leur départ en retraite.

DES INVESTISSEMENTS RAISONNÉS

Le projet d'installation a été longuement réfléchi et ne pouvait se faire sans la construction d'un bâtiment fonctionnel pour loger tous les animaux. Les investissements sont toutefois maîtrisés afin de limiter les annuités (matériels en CUMA et implication dans une banque d'entraide), ils s'élèvent à 260 000 €.

UN ACCOMPAGNEMENT COHÉRENT ET EFFICACE

Pendant un an et demi, l'exploitant a suivi le parcours à l'installation et participé à des interventions de la Chambre d'agriculture avec le technicien ovin, la chargée d'étude et le technicien de l'organisation de producteurs.

Cas 3

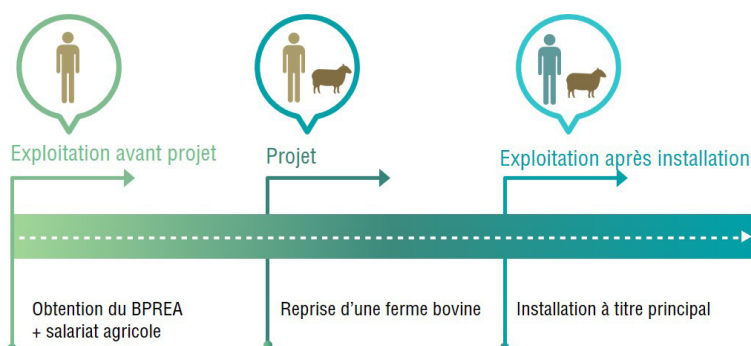
CRÉER UNE EXPLOITATION AVEC UNE TROUPE OVINE

Une installation progressive en individuelle hors cadre familial après une période de salariat agricole



L'EXPLOITATION :

- 1 chef d'exploitation
- 52 ha et 64 ha d'estives
- Atelier ovins viande : 370 brebis mères



FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE

UNE FORMATION INITIALE NÉCESSAIRE COMPLÉTÉE PAR DES FORMATIONS EN CONTINUE

Pour devenir éleveur, le jeune installé a suivi une formation théorique qu'il a complétée par différentes expériences en exploitations. Il continue à se former régulièrement sur des sujets techniques.

CONSTITUTION D'UN CHEPTEL

Pour constituer son cheptel, l'éleveur a anticipé le plus tôt possible pour avoir le nombre de brebis et agnelles souhaité. Il a privilégié l'achat d'animaux issus de schéma de sélection en veillant aux garanties sanitaires.

UNE DIVERSITÉ DE CIRCUITS DE COMMERCIALISATION POUR SÉCURISER LE REVENU ET GARDER DU LIEN SOCIAL

Le porteur de projet a raisonné ses circuits de commercialisation à son installation (vente directe, en magasins de producteurs et à la coopérative) et a choisi une race adaptée.

UN INVESTISSEMENT INITIAL DE 215 000 € (535 €/BREBIS)

Une installation construite de toute pièce, avec un investissement dans tous les outils de production (foncier, bâtiment neuf et reprise, matériel, cheptel, bâtiment et trésorerie).

OBJECTIF :

S'installer éleveur en individuel pour être maître de son projet

D'où je pars ?

- Volonté de passer du statut de salarié à éleveur, d'abord à titre secondaire puis à titre principal

Où je vais ?

- Un projet en plusieurs phases dépendant du foncier disponible
- Souhait de créer un GAEC entre époux conditionné par l'accès au foncier

Comment j'y parviens ?

- Une exploitation qui se libère et laisse place à la transformation d'une grange en bergerie

CLÉS DE RÉUSSITE

QUELLE QUE SOIT LA FORME D'INSTALLATION, IL EXISTE 7 CLÉS DE RÉUSSITE TRANSVERSALES

1



MAÎTRISER DES SAVOIR-FAIRE
EST DÉTERMINANT POUR
RÉUSSIR SON INSTALLATION

- Évaluer ses compétences avec l'appui des structures professionnelles agricoles.
- Acquérir des compétences manquantes via le Plan de Professionnalisation Personnalisé : stage d'application pratique en élevage, stage collectif « 21 heures », formations complémentaires.

2



CONSTRUIRE UN PROJET
TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE
COHÉRENT EN LIEN AVEC
SON ENVIRONNEMENT

- Se poser des questions sur son projet, participer à des journées d'échanges entre éleveurs, à des journées techniques, des portes ouvertes bâtiments...
- Étudier la faisabilité globale de mon projet, notamment au travers du Plan d'entreprise.

3



CONCILIER PROJET
PROFESSIONNEL
ET ATTENTES PERSONNELLES

- Entreprendre, c'est un projet de vie !
- Quels sont mes objectifs ? Mes motivations ? Mon organisation du travail ?

4



INVESTIR DE FAÇON RAISONNÉE

- Rationaliser les investissements par rapport à la rentabilité du projet.
- Souvent la première piste de financement est le recours bancaire.
- D'autres sources de financements sont possibles : dotation jeune agriculteur, donations familiales, autofinancement, location foncier, financements participatifs, subventions (PCAE, Plan de filière, ...)

5



SÉCURISER L'ACCÈS AU FONCIER

- Par la cession de bail dans le cadre familial ou via des baux cessibles
- Par la réalisation de nouveaux baux au repreneur hors cadre familial
- Par la création d'un Groupement Foncier Agricole, etc.

6



ÊTRE ATTENTIF AUX DONNÉES
ÉCONOMIQUES

- S'assurer de la viabilité de son projet.

7



ÊTRE ACCOMPAGNÉ
APRÈS SON INSTALLATION

- Ajuster et réorienter ses choix, être conseillé pour faire face aux aléas.



Ce sont des points d'attention sur lesquels
il faut être particulièrement vigilant pour
ne pas remettre en cause l'équilibre général.

ZOOM

QUELS INTERLOCUTEURS RENCONTRER ?

Le PAI accueille et informe tout porteur de projets qui envisage de créer ou reprendre une exploitation agricole.

Il vous informe sur les démarches à entreprendre, les dispositifs d'aides, les offres de formation et d'accompagnement dans la région.

Il vous oriente vers les interlocuteurs et organismes ressources pour votre projet si vous décidez d'entrer dans le Parcours de Professionnalisation Personnalisé.

Il vous accompagne dans la réflexion de votre projet et l'élaboration de l'autodiagnostic des compétences.

MAÎTRISER DES SAVOIR-FAIRE : CLÉ DÉTERMINANTE POUR RÉUSSIR SON INSTALLATION



Pour construire mon projet, j'ai été bien accompagné

par les techniciens ovins de la zone : par celui de l'OS pour l'organisation du schéma de sélection et la création du troupeau, par celui de la Chambre d'agriculture pour les aspects techniques, économiques, et chiffrage du projet, et par celui de l'OP pour la partie commerciale, l'aménagement des bâtiments et les équipements. Le parcours à l'installation a duré environ un an avec différentes interventions de techniciens.



L'ACQUISITION DES COMPÉTENCES CITÉE PAR TOUS LES ÉLEVEURS ENQUÊTÉS COMME CLÉ ESSENTIELLE POUR RÉUSSIR SON PROJET

C'est une phase préparatoire à ne pas négliger pour avoir des connaissances de base solides sur l'élevage ovin, comprendre le fonctionnement et la gestion d'une exploitation, mais aussi maîtriser des savoir-faire. Cela passe par :

- La formation initiale (minimum BPREA)
- Le parcours à l'installation : PPP (stages courts et pratiques directement mobilisables à l'installation, des échanges entre agriculteurs, une ouverture d'esprit)
- Les expériences professionnelles avant l'installation
- La formation continue en allant au-delà de la formation initiale
- La connaissance plus générale de l'élevage.

L'ACCOMPAGNEMENT ET L'ÉCHANGE CONTRIBUENT AUSSI À RÉFLÉCHIR AUX DIFFÉRENTS VOILETS DU PROJET

Que ce soit pour les aspects technique, économique, humain, juridique, fiscal, etc., l'accompagnement permet aussi :

- d'aider à l'émergence et la construction de son projet,
- d'être soutenu dans les démarches à réaliser,
- d'être suivi pour ajuster son projet.

CONSTRUIRE UN PROJET TECHNIQUE ET ECONOMIQUE EN LIEN AVEC SON ENVIRONNEMENT ET SES ATTENTES PERSONNELLES

Systèmes de production, taille du troupeau et chargement sont étroitement liés. Dans un environnement donné, il faut trouver le meilleur équilibre entre le potentiel de l'exploitation, ses attentes personnelles et le niveau de rentabilité de l'atelier souhaité.

Pour réfléchir globalement son projet, il est fondamental de se poser les 4 questions suivantes :

1- QUEL EST LE POTENTIEL DE MON EXPLOITATION ?

Une connaissance fine de l'exploitation reprise est indispensable pour définir son système de production. Au niveau du parcellaire, différents points sont à qualifier : nature des sols, potentiel fourrager, % terres labourables, distance des parcelles au siège d'exploitation. Il est aussi important d'estimer le potentiel de production fourragère des surfaces et de faire le lien avec les besoins alimentaires du troupeau. En ce qui concerne les bâtiments, il est important de chiffrer le nombre d'animaux à loger et d'en déduire le besoin en logement (construction neuve ou aménagement de bâtiment existant).

2- DANS QUEL ENVIRONNEMENT SE SITUE MON EXPLOITATION ?

- Pédoclimatique : atouts et contraintes du milieu
- Economique : bassin de consommation, possibilité d'emploi pour le conjoint
- Social : réseaux agricoles, associatifs, commodités de proximité (écoles, commerces, ...)

3- QUEL EST MON OBJECTIF DE REVENU ?

Pour atteindre le niveau de revenu visé, les variables d'ajustement sont : le chargement déterminé par la zone de production (nombre de brebis/ha), le nombre de kilo d'agneau produit par UMO et la maîtrise des charges. Selon le système de production, le niveau de productivité du travail pour rémunérer l'exploitant à hauteur de 2 SMIC varie.

PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL PAR SYSTÈME
(SOURCE : INOSYS RÉSEAUX D'ÉLEVAGE, 2019)

Régions de production	Tonnes de carcasse produites	Nombre de brebis
Plaine/piémont	8 à 10	300 à 500
Montagne humide	8 à 9	
Pastorale	6 à 7	
Haute montagne	4 à 5	

Le nombre de brebis dépend du type génétique et du système de reproduction choisi. Il oscille entre 300 et 500 brebis par UMO.

4- QUELLE ORGANISATION DU TRAVAIL POUR CONCILIER VIE PROFESSIONNELLE ET PRIVÉE ?

C'est une dimension à prendre en compte pour orienter son projet et le mener à bien dans la durée. Bâtir un projet d'installation en adéquation avec ses attentes personnelles et professionnelles est capital !

Quelques pistes formulées par les jeunes installés :

- Association, une voie intéressante pour se libérer du temps, répartition du capital, transfert de compétences
- Déléguer des tâches
- S'équiper de logiciel pour faciliter la gestion de l'exploitation

« J'ai créé un atelier ovin pour valoriser des terres aux potentiels insuffisants pour les cultures et des bâtiments inexploités. »

"J'ai opté pour une race rustique locale, notamment pour la multiplicité des circuits de commercialisation possibles."

"J'ai bâti un système raisonné qui assure productivité et rentabilité dans un cadre de travail satisfaisant."



« Le fait de travailler en couple est important dans notre projet. »

"Nous avons peu de matériel en propriété, l'essentiel est en CUMA ou en copropriété pour limiter les charges de mécanisation."

"J'ai choisi de m'équiper de logiciels pour le suivi de mon exploitation surtout pour me soulager la tête."

ZOOM

DES ÉQUILIBRES CLÉS
À RESPECTER POUR
GARANTIR LA COHÉRENCE
DU SYSTÈME



Optimisation du produit

- Conduite du troupeau stabilisée
- Choix d'une race adaptée au milieu
- Pyramide des âges du troupeau
- Réussite de la reproduction du troupeau (taux de mise bas et prolificité)
- Maîtrise de la mortalité des agneaux
- Valorisation des agneaux à la vente



Maîtrise des charges opérationnelles

- Recherche d'un maximum d'autonomie fourragère
- Maîtrise des charges alimentaires
- Rationalisation des concentrés distribués en adaptant la conduite du troupeau (luttés courtes, éliminer les brebis improductives, alloter les brebis..)

DES REPÈRES TECHNICO-ÉCONOMIQUES POUR PROGRESSER AU NIVEAU DE L'ATELIER

L'analyse technico-économique de ses résultats permet d'établir un diagnostic préalable pour orienter ses choix sur l'atelier ovin et repérer les marges de manœuvre techniques.



L'ATELIER OVIN DÉGAGE-T-IL UNE PLUS-VALUE SUFFISANTE POUR COUVRIR LES CHARGES OPÉRATIONNELLES ? EST-IL RENTABLE ?

La marge brute, un indicateur synthétique

L'observation de la marge brute de l'atelier ovin et sa comparaison avec celles des années précédentes et d'autres exploitations permet de vérifier l'équilibre entre produit et charges opérationnelles.

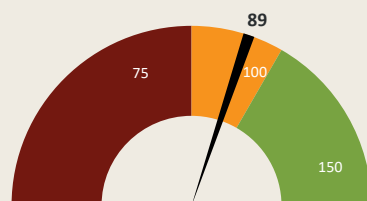
Le poids des aides est important, mais le montant est relativement fixe d'une exploitation à l'autre.

Une autre notion : le coût de production

À partir du calcul du coût de production de son atelier, il est possible de se positionner par rapport aux revenus des ateliers du même type. Deux critères d'analyse sont retenus : la productivité de la main-d'œuvre rémunérée (kg carcasse/Unité de main-d'œuvre à rémunérer) et la rémunération permise (€/kg carcasse).

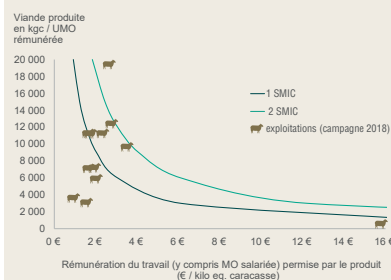
Le positionnement de son exploitation permet de repérer les marges d'amélioration selon ses motivations : augmenter le produit de l'atelier, rendre ses charges plus efficaces, maîtriser la productivité du travail.

MARGE BRUTE/ BREBIS
(FLÈCHE NOIRE : RÉSULTATS DES
EXPLOITATIONS DES JEUNES INSTALLÉS - 2018)



À viser approximativement 100 € de marge brute/brebis (aides ovines comprises hors ICHN et DPB).

PRODUCTIVITÉ ET RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL (SOURCE : SUIVI DES 12 JEUNES INSTALLÉS, CONJONCTURE 2018)



ZOOM

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT, UN INVESTISSEMENT SOUS-ÉVALUÉ

Le Fonds de Roulement (FR) est un indicateur de gestion financière important. C'est le solde des ressources à long terme (capitaux propres et dettes Long et moyen terme) et des immobilisations (bâtiment, cheptel, foncier, matériel). Pour les éleveurs d'ovins viande, ce solde est excédentaire, environ 1400€/ha. De ce fait, les besoins financiers de court terme peuvent être couverts.

Quant au besoin de Fonds de Roulement (BFR), c'est la différence entre les actifs de court terme (stocks et créances) et les dettes fournisseurs. Cela représente le besoin d'argent pour financer l'activité en prenant en compte le décalage entre paiement des fournisseurs et encaissements des clients. Il est essentiel d'anticiper les dépenses annuelles importantes (annuités et fermages). Dans la moitié des exploitations étudiées, il est négatif.



ÊTRE ATTENTIF AUX DONNÉES ÉCONOMIQUES : INVESTISSEMENTS, FINANCEMENTS ET AUTRES POINTS DE VIGILANCE

Les données techniques et économiques doivent être exploitées au maximum pour piloter l'exploitation. Elles accompagnent les jeunes installés dans la gestion de leur système. Ainsi, elles permettent d'atteindre son objectif de revenu et de réorienter ses choix de production selon les besoins.

CE QUE J'AI PRÉVU DE FAIRE, ME PERMET-IL DE COUVRIR MES CHARGES ET DE DÉGAGER LE REVENU ESPÉRÉ ?

Au niveau de l'exploitation :
EBE, une référence à surveiller

EBE =
revenu professionnel
(annuité personnelle et remboursement de parts sociales)
+ annuité professionnelle
(% annuités/ EBE)
+ sécurité

L'EBE (Excédent Brut d'Exploitation) est un critère économique qui permet d'apprécier la rentabilité de l'exploitation par son activité courante. Il vise à financer les prélèvements privés, les annuités de prêts existants et l'autofinancement de nouveaux investissements. Cette notion permet d'évaluer le niveau technico économique de l'exploitation. Si les ressources sont supérieures aux besoins, il sera possible de faire face par rapport à ces objectifs. En revanche, si les besoins sont supérieurs à l'EBE actuel, il faudra rechercher la possibilité de réduire ses charges, d'améliorer ses produits ou différer le projet d'investissement ou, encore, trouver une source de revenu complémentaire.

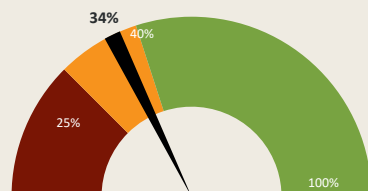
Obtenir une marge de sécurité positive
deux années sur trois

Marge de sécurité annuelle =
EBE
- annuités
- frais financiers court terme
- prélèvements privés (réels)

La marge de sécurité annuelle est destinée à faire face aux imprévus (conjoncture, aléas climatiques, etc.), mais aussi à autofinancer des investissements, tels que les immobilisations ou l'augmentation de la troupe ovine.

Malgré une conjoncture 2018 défavorable (baisse des cours en début d'année, sécheresse estivale...), 5 exploitations sur 8 ont une marge de sécurité positive. En phase d'installation, la marge de sécurité peut être négative une année, mais il est nécessaire de se rattraper les années suivantes.

EBE/ PB
(FLÈCHE NOIRE : RÉSULTATS DES
EXPLOITATIONS DES JEUNES INSTALLÉS - 2018)



L'EBE/produit brut est optimum au-delà de 40%. En moyenne, dans les jeunes installés, l'efficacité économique du système est proche de 34%.

MARGE DE SÉCURITÉ/EBE
(FLÈCHE NOIRE : RÉSULTATS DES
EXPLOITATIONS DES JEUNES INSTALLÉS - 2018)





TYPE ET NIVEAU D'INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES

Pendant la phase d'installation, les jeunes investissent en moyenne 220 000 euros soit 2 500 € par hectare. L'essentiel du budget est consacré aux immobilisations. Sur 100 € immobilisés, 44 € pour les bâtiments, 30 € pour le matériel, et 26 € pour le cheptel. Bien réfléchir ses investissements à son installation est donc capital. La constitution du cheptel est une des dépenses prioritaires.

« Ce sont les brebis qui font le revenu, il ne faut pas hésiter à investir dans ce domaine. »

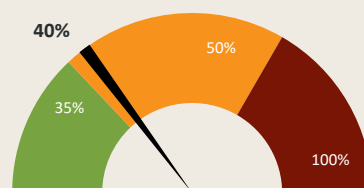
La particularité de l'élevage ovin repose aussi sur la manipulation régulière des animaux (déplacements de lots, tri d'animaux, etc.) Mieux vaut anticiper l'acquisition d'un système de contention adapté (soit cornadis, soit parc de tri fixe ou mobile) et d'un chien de troupeau opérationnel (environ 500 € le chiot sevré).

**ENTRE BÂTIMENT ET MATÉRIEL, VEILLER À NE PAS SE TROMPER DE PRIORITÉS !
AU NIVEAU DU MATÉRIEL, DES SOLUTIONS PEUVENT ÊTRE TROUVÉES POUR LIMITER
LES INVESTISSEMENTS : COPROPRIÉTÉ, CUMA, ETA...**

Niveau d'efficience	EBE/KGC	Annuités maximum possibles	
		Avec des prélèvements privés à 1,5 SMIC/UMO (2,1 €/kgc)	Avec des prélèvements privés à 2 SMIC/UMO (2,8 €/kgc)
8 000 kgc /UMO	3,2	1,1	0,4
10 000 kgc /UMO	4	1,9	1,2

Le plafond maximum d'annuités est donc compris entre 1,2 et 1,9 €/kgc. Il peut varier selon le niveau d'efficience, de la productivité et des prélèvements privés.

**ANNUITÉS/EBE
(FLÈCHE NOIRE : RÉSULTATS DES EXPLOITATIONS
DES JEUNES INSTALLÉS - 2018)**



Le critère Annuité/EBE permet de déterminer la solvabilité de l'exploitation, donc sa capacité à rembourser ses annuités. Plus il est faible, plus la solvabilité de l'exploitation agricole est importante et plus sa capacité de remboursement est facilitée.

POUR ALLER PLUS LOIN

RESSOURCES UTILES

LE GUIDE À L'INSTALLATION EN OVIN VIANDE



Disponible sur le site web d'inn'ovin

Equip'Innovin
Plans de bâtiments



<http://idele.fr/services/outils/equipinnovin.html>

DES OUTILS POUR SE PROJETER

OVIPLAN
Aide à la décision



<http://idele.fr/services/outils/oviplan-aide-a-la-decision-en-production-ovins-viande.html>

LES CAS TYPES OVINS VIANDE

Zone Centre Est - 2019
(Auvergne - Rhône-Alpes)



Dossier cas types ovins allaitants disponible sur idele.fr

Les systèmes pastoraux du Sud-Est (Drôme Isère PACA)

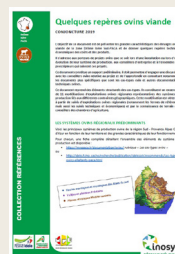


Auvergne - Rhône-Alpes



LES RÉFÉRENTIELS

Drôme - Isère - PACA



Disponibles sur idele.fr

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contactez un conseiller départemental



Rédaction : Institut de l'Élevage (IDELE) : Marie MIQUEL - marie.miquel@idele.fr •

Avec la collaboration de :

Chambre d'agriculture de l'Allier : Lucille GUYARD - lguyard@allier.chambagri.fr •

Chambre d'agriculture de la Drôme : Maëva ANTHEME - maeva.antheme@drome.chambagri.fr •

Chambre d'agriculture de l'Isère : Catherine VENINEAUX - catherine.venineaux@isere.chambagri.fr •

Chambre d'agriculture de la Loire : Philippe ALLAIX - philippe.allaix@loire.chambagri.fr •

Chambre d'agriculture de la Haute-Loire : Fabrice VASSORT - fvassort@haute-loire.chambagri.fr •

Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme : Gaïane SEYCHAL - g.seychal@puy-de-dome.chambagri.fr •

Chambre d'agriculture Auvergne Rhône-Alpes : Mélanie BEAUMONT-VERNIERE - melanie.beaumont@aura.chambagri.fr •

Document réalisé grâce au financement du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre du plan régional Filière ovins viande (2018-2021)

Réalisation : beta pictoris • Mise en page : Katia BRULAT (Institut de l'Élevage) •

Crédits photos : IDELE - Chambres d'agriculture •

• Mars 2021 •

www.idele.fr

